

RUBELLA IMMUNIZATION

UNITED STATES OF AMERICA. — From January 1971 to December 1981, records were kept for 730 pregnant women who received rubella vaccine within three months before or after their presumed dates of conception. Five hundred thirty-eight of these women received either Cendehill or HPV-77 vaccines; 189 received RA 27/3 vaccine, and three received rubella vaccine of an unknown type. At the time of immunization, 215 women (29%) were known susceptibles to rubella.

Exposure to Cendehill and HPV-77 Vaccines

The outcome of conception (live birth, stillbirth, spontaneous or induced abortion) was known for 500 of the 538 recipients of Cendehill or HPV-77 vaccines. Two hundred ninety (58%) of the vaccinees had full-term pregnancies. None of the newborn had abnormalities compatible with congenital rubella syndrome (CRS). Eight infants showed laboratory evidence of infection. All eight children, who are now between two and seven years of age, are growing and developing normally with no demonstrated signs or symptoms of CRS. Rubella virus was isolated from the products of conception in 17 of 85 (20%) susceptible women who had received Cendehill or HPV-77 vaccines and who elected to have abortions. Six spontaneous abortions were reported among the 100 susceptible women who had received these vaccines and whose pregnancies proceeded without intervention.

Exposure to RA 27/3 Vaccine

The outcome of pregnancy was known for 177 of the 189 recipients of the RA 27/3 vaccine. One hundred fifty-three (86%) of the vaccinees had full-term pregnancies. None of the resulting newborns had abnormalities compatible with CRS. Serological evaluation performed for 120 of the infants showed one infant born to a susceptible woman with a rubella-specific IgM antibody titre of 8 in the cord blood. Both mother and infant had haemagglutination inhibiting (HI) antibody titres of 128 at the time of birth; the infant's HI titre

ANTIRUBÉOLIQUE

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — De janvier 1971 à décembre 1981, on a tenu un registre des femmes enceintes ayant subi une vaccination antirubéolique dans les trois mois suivant ou précédant la date présumée de la conception. Le nombre de cas enregistrés s'élève à 730. Parmi ces femmes, 538 ont reçu soit le vaccin Cendehill soit le vaccin HPV-77, 189 ont reçu le vaccin RA 27/3, et trois ont reçu un vaccin antirubéolique de type inconnu. Au moment de la vaccination, 215 femmes (29%) s'étaient révélées sensibles, c'est-à-dire dépourvues d'immunité vis-à-vis de la rubéole.

Exposition aux vaccins Cendehill et HPV-77

L'issue de la grossesse (naissance vivante, mort-naissance, avortement spontané ou avortement provoqué) était connue pour 500 des 538 femmes ayant reçu les vaccins Cendehill ou HPV-77. Parmi ces femmes, 290 (58%), ont mené leur grossesse à terme. Aucun des nouveau-nés ne présentait d'anomalie compatible avec le syndrome de rubéole congénitale. Chez huit nouveau-nés, les examens de laboratoire ont montré la présence d'une infection. Ces huit enfants, maintenant âgés de deux à sept ans, ont une croissance et un développement normaux, sans aucun signe ni symptôme de rubéole congénitale. Le virus rubéolique a été isolé dans les produits de conception dans 17 cas (20%) sur les 85 femmes sensibles ayant reçu le vaccin Cendehill ou le vaccin HPV-77 et qui avaient choisi de se faire avorter. Six avortements spontanés ont été notifiés chez les 100 femmes sensibles ayant reçu ces vaccins et dont la grossesse s'est déroulée sans intervention.

Exposition au vaccin RA 27/3

L'issue de la grossesse a été connue pour 177 des 189 femmes ayant reçu le vaccin RA 27/3. Cent-cinquante-trois femmes vaccinées (86%) ont mené leur grossesse à terme. Aucun des nouveau-nés ne présentait d'anomalie compatible avec le syndrome de rubéole congénitale. L'évaluation sérologique faite sur 120 de ces nouveau-nés a révélé chez un enfant né d'une femme non immune au moment de la vaccination un titre d'IgM spécifique de la rubéole s'élevant à 8 dans le sang ombilical. Au moment de la naissance, la mère et l'enfant avaient

decreased to 16 at two months of age. The infant had no evidence of malformations either at birth or at the six-month follow-up examination. Rubella virus was isolated from the products of conception in only 1 of 25 (4%) susceptible women studied who had received RA 27/3 vaccine within three months of conception. No spontaneous abortions were reported among the 49 susceptible women who had received RA27/3 vaccine and whose pregnancies proceeded without intervention.

The dates of vaccination and estimated date of conception were available for the 136 susceptible women who had full-term pregnancies and had received either Cendehill, HPV-77 or RA 27/3 vaccines. Fifty-four of them were immunized during the highest risk period for viraemia and foetal defects (one week before to four weeks after conception)—all gave birth to infants who had no malformations compatible with CRS, regardless of interval between immunization and conception.

un titre d'anticorps de 128 (déterminé par inhibition de l'hémagglutination); à l'âge de deux mois, le nouveau-né n'avait plus qu'un titre de 16. On n'a toutefois observé chez ce nouveau-né aucune malformation, ni à la naissance ni à l'examen de suivi pratiqué à l'âge de six mois. Le virus rubéolique n'a été isolé dans le produit de conception que chez une femme (4%) sur les 25 femmes sensibles étudiées qui avaient reçu le vaccin RA 27/3 dans les trois mois suivant ou précédant la conception. Chez les 49 femmes sensibles qui avaient reçu le vaccin RA 27/3 et dont la grossesse s'était poursuivie sans intervention, aucun avortement spontané n'a eu lieu.

La date de la vaccination et la date estimée de la conception étaient connues pour les 136 femmes sensibles à la rubéole ayant mené leur grossesse à terme après avoir reçu un vaccin Cendehill, HPV-77 ou RA 27/3. Cinquante-quatre de ces femmes ont été vaccinées pendant la période où le risque de virémie et de malformation fœtale associée est le plus grand (une semaine avant à quatre semaines après la conception); toutes ces femmes ont donné naissance à des enfants ne présentant aucune malformation compatible avec le syndrome de rubéole congénitale, quel que soit l'intervalle entre la vaccination et la conception.